
L'Intraduisible ! Quel compromis ?

Which compromise for Untranslatable expressions

Sarra Meriem Denouni¹

université Ahmed Ben Bella Oran 1. dennounisarra@gmail.com

Reçu le : 20/01/ 2024

Accepté le: 24/02/2025

Publié le 24/05/2026

.....

Résumé :

L'article présente une étude linguistique et culturelle d'un passage intraduisible en langue économique anglaise. Notre contribution, contrairement aux pratiques courantes qui privilégient une approche absolue de la traduction, vise à signaler le phénomène de l'intraduisibilité auquel le traducteur peut faire face lors de l'opération de traduction, identifier l'élément de l'intraduisibilité sur le plan linguistique et culturel.

La traduction étant une activité dont l'objectif primordial est de réduire la différence culturelle et de rapprocher les nations, le traducteur ou étudiant en cette discipline se trouve dans l'obligation de faire comprendre et de satisfaire son public dans la langue d'arrivée, sans laisser place à l'intraduisible.

En effet, les mots intraduisibles se trouvent dans plusieurs textes, littéraires ou spécialisés. Mais comment faire pour arriver à un compromis entre les deux langues ? particulièrement en langue économique ? Est-ce par l'emprunt ou par la transposition culturelle ou l'adaptation ? C'est cette problématique qui fera l'objet de la présente recherche à travers laquelle nous envisagerons des solutions pour réduire ce décalage en proposant plusieurs solutions possibles de traduction.

Mot clés : négociation –traduction –intraduisible-procédés de traduction –compromis

Abstract :

The paper presents a linguistic and cultural study of untranslatable passage in the economic language. Our contribution , aims to highlight the untranslatable element that the translator may face during the translation operation, to identify them linguistically and culturally. Contrary to the current practices that favorise an absolute approach to translation.

¹ **L'auteur Correspondant :** Sarra Meriem Dennouni

Since translation is an activity which the primary objective is to reduce cultural differences and brings nations together. The translator or the student in this subject should favorise the meaning to his audience and satisfy them in the target language.

In fact, untranslatable words can be found in several texts, literary or specialised. Our main problematic is to answer

how do we reach a compromise between the two languages? Particularly in economic language? Is it through borrowing or through cultural transposition or adaptation?

In this research, we discuss the issue of untranslatable expressions, through which we will consider solutions to reduce this gap by proposing several possible translation solutions.

Keywords : Compromise –untranslatable- process of translation –terms- negotiating

1. Introduction

La traduction est vue dans la présente étude comme une opération de communication et d'intermédiation qui rend un dialogue interlinguistiquement et interculturellement possible. Alors que la notion ; langue culture est introduite en traduction depuis des années. De son côté, la culture qui est définie comme un ensemble de caractères d'exceptions identitaires ne peut guère être séparée de productions langagières. Par ailleurs, toute production interlinguistique comporte une dimension interculturelle, alors que la traduction est une communication interculturelle.

En outre, la traduction est un acte entre deux systèmes linguistiques et culturelles « La traduction ne concerne pas seulement un passage entre deux langues, mais entre deux cultures ou deux encyclopédies. Un traducteur tient compte des règles linguistiques, mais aussi d'éléments culturels, au sens le plus large du terme. » (ECO, 2006, p. 89). L'acte de traduire ne se limite pas au niveau de sens, du style, structures grammaticales et termes mais, dépasse ce niveau ;un acte consistant à discerner l'ambiguïté culturelle et la reproduire dans la langue cible.

Le passage entre deux cultures crée généralement un décalage culturel, ce qui peut mener à un écart entre interprétation ((Maiche, 2015). Ce décalage mène à la naissance des mots intraduisibles. Un auteur est intraduisible ; lorsque qu'il est

impossible ou très difficile à traduire. Quand il y a peu de termes dans la langue du traducteur qui expriment la même idée, ou précisément la même collection d'idées qu'ils ont dans la langue de l'auteur. Une langue est inconvertible lorsque ses caractéristiques les empêchent de trouver des équivalences dans d'autres langues.

La présente étude est une analyse d'un passage économique à caractère juridique qui pose des défis pour le traducteur, alors que la langue économique est une langue vivante dotée d'une grande technicité, utilisée le plus souvent dans les rapports annuels des entreprises et des établissements de crédits, les rapports de sociétés de notation, les études économiques, les rapports de communiqués des différentes banques centrales, les documents émis par les banques d'affaires et autres structures économiques.

Les textes économiques regorgent des termes techniques qui en rendent la lecture très délicate pour les profanes. Les économistes ou même les journalistes en économie qui s'adressent au plus grand nombre de lecteurs, se trouvent devant l'obligation de vulgariser en recourant à une terminologie spécialisée afin de faire état du développement de l'économie, mais cette terminologie est le plus souvent opaque pour les non-initiés.

La traduction économique est classée dans la rubrique des traductions spécialisées. Cette traduction spécialisée qui se dote d'une terminologie appropriée au domaine de chaque spécialité, pose des problèmes d'abord culturels, linguistiques et sémantiques. De sa part, Christine Durieux (2010) considère que la traduction spécialisée se caractérise par son utilité ainsi que son rôle de transmettre l'information contenue dans le texte source en utilisant des termes qui soient de nature à permettre à l'utilisateur de la traduction de lire et comprendre le texte et de réagir par la suite.

Cette langue issue du monde économique se manifeste le plus souvent durant les crises ou le changement économique de chaque pays, qui se différencie par ses lois des autres. Le passage économique a engendré des obstacles et des défis pour le traducteur. Comment le surmonter ? et comment le traduire afin d'arriver à un compromis adéquat ? Cette problématique fera l'objet de notre présente étude.

2. Revue de littérature :

Les pratiques courantes de la traduction privilégient une approche absolue de la traduction, oubliant tout obstacle et handicap de langue. Tandis que la notion de l'intraduisibilité est apparue dans le XXI^e siècle. Elle tire son origine, d'une part, de l'élargissement du concept de traduction lui-même, et d'autre part de l'intention d'oublier les arguments traditionnels qui pourraient être perçus comme problématiques. L'invasion culturelle et la mondialisation ont impacté la théorie de traduction. Une dimension culturelle n'est guère dissociable de l'opération de traduction.

Catford (1978) parmi les pionniers de la théorie linguistique de la traduction, a abordé la problématique des mots intraduisibles linguistiques et culturels en les devisant sur deux plans : un plan linguistique et l'autre culturel, il a défini ces deux plans comme suit : « Linguistic untranslatability: failure to find a TL [target language] equivalent is due entirely to differences between the source language and the target language ». Un mot est intraduisible linguistiquement quand le traducteur échoue à trouver un équivalent dans la langue cible cause de différences entre cette dernière et la langue source.

Un mot est intraduisible culturellement quand une situation de communication propre à la langue source est complètement absente en langue cible. (Catford, 1978,p 94).

Les termes intraduisibles culturels font leur apparition souvent dans les codes d'institutions, les nouveaux concepts et dans nombreuses formules langagières d'origine. Dans le cadre de son exposition, Catford met en lumière les raisons pour lesquelles la traduction échoue et l'intraduisible se manifeste. Ce contexte se présente fréquemment dans l'élément intraduisible culturel qui entrave le travail de la linguistique, le considérant comme un fait de nature linguistique. Tandis que d'autres théoriciens considèrent l'intraduisibilité d'ordre culturel, comme partie intégrante de la théorie de communication littéraire, non pas de la théorie linguistique.

Ces théoriciens ont soulevé la problématique des mots intraduisibles dans les textes de spécialité. Les langues de spécialité présentent une terminologie et une phraséologie particulières, qui peuvent poser des obstacles de la compréhension et la traduction. Les traducteurs ne se lancent jamais dans la

traduction d'un texte sans avoir la moindre connaissance préalable concernant directement ou indirectement le sujet traité.

Selon Durieux (2000) qui se penche sur la traduction technique et ses pratiques, invite le traducteur à faire une recherche documentaire sur le sujet traité. Elle constate que la recherche documentaire^{2*} intervient donc à une ou deux étapes de la traduction en fonction des besoins du traducteur. La première intervient au niveau de la langue de départ durant la phase de mobilisation et d'acquisition des connaissances thématiques afin d'accéder au sens de l'élément à traduire et faire une image mentale. La deuxième est effectuée dans la langue d'arrivée au cours de la phase de perfectionnement des compétences de réexpression en langue d'arrivée dans le but de produire un texte correct sur les plans terminologiques et phraséologiques (Durieux, 2000, p. 22). Dans une recherche documentaire, plusieurs ressources de documentation sont sollicitées comme la consultation des encyclopédies, des manuels de spécialité et des ouvrages.

D'autre part, Eco (2006) qui travaille sur la théorie sémiotique de la traduction, considère la culture comme étant un facteur fondamental dans l'opération de traduction, il définit l'unité étant toute chose qui est culturellement définie et distinguée comme une entité.

En outre, ce dernier évoque la problématique des expressions nébuleuses dans la traduction, de son côté, la pratique, l'expérience et les applications prouvent la faisabilité de la traduction, qui repose sur des processus de négociation entre deux parties. « Le traducteur se pose comme négociateur entre ses deux parties réelles ou virtuelles, et lors de ces négociations, l'assentiment des partis n'est pas toujours prévu. » (ECO, 2006, p. 7).

Le traducteur qui joue le rôle d'un inter-médiateur dans la chaîne de communication interlinguistique, cherche un compromis et met en œuvre une stratégie de négociation faisant appel à plusieurs procédés de traduction.

* La recherche documentaire est une étape qui permet d'accéder à des recueils d'information sur le domaine de spécialité ainsi qu'à des données terminologiques qui facilitent la constitution d'une culture sur le domaine spécialisé concerné pour arriver à produire un texte adéquat.

Dans cette optique, Eco (2006) démontre la possibilité de traduire tout élément de langue en suivant un processus de négociation d'un compromis. Avant de se lancer dans le processus de négociation, le traducteur doit suivre une étape de recherche documentaire dans la langue de départ, puis il entame la négociation de différents choix traductionnels pour arriver au meilleur compromis dans la langue cible.

Aucun compromis n'est préalablement défini lors de ce processus de négociation, afin de traduire un référent. C'est le contexte et de la situation de communication qui définissent ce choix.

3. Méthodes

La présente analyse se base sur des méthodes descriptives, comparatives et analytiques d'où un passage en langue anglaise dans le domaine économique, spécifiquement le commerce des valeurs immobilières, fut l'objet de l'étude. Une traduction d'un passage sur les lois d'investissement a été réalisée, puis une description de l'expression *blue sky* a été faite pour aider le traducteur à cerner la signification sémique du terme dans la langue source puis une étude analytique de possibles solutions traductionnelles.

Dans cet article, nous adoptons la perspective de la documentation des expressions opaques en s'appuyant sur plusieurs étapes de traduction.

- a) La recherche documentaire : l'une des étapes les plus importantes de la traduction spécialisée. L'objectif de ce processus aide le traducteur à faire son choix terminologique, en permettant de comprendre le phénomène étudié et de donner l'équivalent optimum. (Genévière, 1993)
- b) L'analyse lexicale : dans cette étape, une analyse du lexique traite toutes les unités lexicales et phraséologiques et donne au traducteur tous les renseignements lexicaux attestés dans l'emploi réel et nécessaire pour le codage et le décodage des lexies entre deux langues différentes. (Vicente, 2009 :6)
- c) La terminologie : en tant que discipline, se penche sur les relations entre les concepts et leurs désignations et s'occupe également de la collecte et de la gestion des données terminologiques telles que les termes, les

définitions...etc. Enfin, d'après Navarro (2015) la terminologie permet d'avoir une vue d'ensemble d'un domaine précis, ainsi, elle facilite le processus d'apprentissage pour devenir progressivement un expert en domaine.

- d) Les bases de données : la constitution des bases de données, par l'entremise des efforts que le traducteur fournit dans sa recherche documentaire, lui permet de mieux procéder aux nouveaux concepts. (SLIMANI, 2018)

Notre corpus de recherche concerne une loi au site d'investissement américain, ou une signification des lois est donnée dans ce site, nous trouvons ce passage dans la rubrique glossaire, elle est définie comme suit :

In addition to the federal securities laws, every state has its own set of securities laws—commonly referred to as Laws"—that are designed to protect investors against fraudulent sales practices and activities.

While "Blue Sky" laws do vary from state to state, most state laws typically require companies making offerings of securities to register their offerings before they can be sold in a particular state, unless a specific state exemption is available. The laws also license brokerage firms, their brokers, and investment adviser representatives.

www.investor.gov

La première étape du travail du traducteur qui permet de contourner ce genre d'obstacle est la recherche documentaire des dénominations et de leurs origines. Cette étape a pour but d'éclairer pour le traducteur sur le sujet traité en utilisant plusieurs sources de documentation, comme les dictionnaires, encyclopédies et les manuels spécialisés qui sont d'un grand secours.

Dans la présente étude, nous commençons par comprendre le texte puis cerner la désignation de l'expression clés. En 1911 Le Kansas a promulgué les lois *du blue sky*, d'autres Etats l'ont suivi rapidement. Le dictionnaire économique Rutherford,(2002) l'a défini comme suit : "blue sky laws US Securities Act 1933 and other US statutes which regulate and supervise the US securities industry so that financiers do not attempt to sell something which they do not possess". Cette loi stipule sur la régulation et la supervision des lois d'investissement pour qu'une

personne ne tente pas de vendre ce qu'elle ne possède pas. Elle fait référence à une expression d'un supporteur de cette loi qui s'est plainte contre les investisseurs malhonnêtes qui vendent des bâtisses dans le ciel bleu. Premières lois (1911) cotées dans l'état de Kansas destinées à protéger les épargnants. (Jean Michel ,2008, p50)

Aux Etats-Unis, les lois de divers états et provinces promulguées dans le but de protéger le public contre la fraude en valeurs mobilières sont dites *Blue sky* . La dénomination de cette loi est opaque dans la langue cible, et ne pourra être compréhensible que si une recherche documentaire est effectuée sur l'expression en langue source. L'expression est originaire d'un jugement rendu aux Etats Unis dans une cause de fraude sur les valeurs mobilières dans lequel le juge déclarait qu'il s'agissait d'une combine spéculative qui n'avait pas plus de fondements que tant de pieds carrés du ciel bleu.

Lorsque cette dénomination renvoie à une réalité propre à la culture originale à traduire, le traducteur se lance d'abord dans un processus de négociation pour parvenir au meilleur compromis possible. Eco considère l'élucidation des concepts nébuleux comme une étape primordiale du processus de traduction, et de ce fait, elle doit précéder les autres. « La traduction se fonde sur des processus de négociation, cette dernière étant justement un processus selon lequel, pour obtenir quelque chose, on renonce à quelque chose d'autre, et d'où, au final, les parties en jeu sortent avec un sentiment de satisfaction raisonnable et réciproque, a la lumière du principe d'or selon lequel on ne peut pas tout avoir. » (ECO, 2006, p. 45)

Deux obstacles seront à surmonter concernant la problématique relative à l'acte de traduction de ces créations économiques :

- a) Un obstacle d'ordre linguistique.
- b) Un obstacle d'ordre culturel.

L'obstacle linguistique figure dans le signifié du *blue sky* qui se traduit littéralement en *ciel bleu*, la forme linguistique est correcte en français et en anglais, même en arabe السماء زرقاء aucune ambiguïté sur le plan langagier., le

traducteur doit franchir une étape pour rencontrer son locuteur dans la culture d'accueil ce qui constitue un obstacle culturel. Cet obstacle culturel provient de la méconnaissance de la politique économique en la culture cible par le traducteur .

Une démarche courante dans ce type de cas est la banalisation, qui veut dire que le traducteur abandonne la référence à la culture d'origine pour arriver à comprendre la dénomination de la culture cible. Le traducteur doit recourir à des procédés de traduction*³ imposés par la langue cible.

Une étude analytique de l'expression *blue sky* est cruciale pour que le traducteur puisse parvenir à un compromis entre les deux langues. le traducteur doit donc sélectionner le volet culturel qui est dominant dans le contexte dans lequel s'inscrit la locution de *blue sky*.

Dans cette étude l'élément intraduisible représente un handicap pour le traducteur. Ce dernier envisage plusieurs solutions pour arriver à un compromis optimal en fonction de la vouloir dire, du contexte et de la situation de communication. Le traducteur utilise le procédé d'adaptation pour traduire ce référent culturel ; la traduction par adaptation, comme stratégie de traduction, consiste dans le remplacement d'une relation socioculturelle de la langue d'origine par une relation socioculturelle spécifique à une langue réceptrice.

L'adaptation est définie comme suit : « procédé de traduction qui substitue une autre réalité culturelle à celle de la langue source lorsque le récepteur risque de ne pas reconnaître ou identifier la référence. » (Redouane, 2010,p12)

L'élément culturel dans une langue source généralement constitue un handicap dans la langue cible, le récepteur risque de se perdre et le traducteur doit trouver une interprétation de ce mot dans la culture cible.

Même Hatim et Monday définissent la traduction comme suit : “the process of transferring a written text from source language to target language, conducted by translator, or translators, in a specific socio-cultural context” (Monday, 2009, p48). C'est le processus de transférer dans un contexte

*Les sept procédés de traduction de Vinay et Darbelnet ; procédés directs comme le calque, traduction littérale et l'emprunt. Et procédés indirects comme l'adaptation, la transposition, l'équivalence et la modulation. (Colombat,2003)

socioculturel un texte écrit en langue source à la langue cible, conduit par un traducteur ou plusieurs traducteurs.

Le texte de lois économique est traduit comme suit dans les trois versions de langue :

Version anglaise	Version française	Version arabe
1. In addition to the federal securities laws, every state has its own set of securities laws—commonly referred to as "Laws"—that are designed to protect investors against fraudulent sales practices and activities 2. blue sky 3. most state laws typically require companies making offerings of securities to register their offerings before they can be sold in a particular state, unless a specific state exemption is available. The	1. Additionnement, des lois fédérales sur les valeurs mobilières, chaque état a son propre ensemble de lois qui sont conçues afin de protéger les investisseurs contre les pratiques et les activités de vente frauduleuses 2. Lois de protection de l'épargne. 3. La plupart des lois des états requièrent que les sociétés font des offres de sécurités pour les inscrire avant qu'elles ne puissent être vendues dans un état particulier. à moins qu'une exemption spécifique de l'état soit disponible. Les lois autorisent également les	1- علاوة على قوانين الفيدرالية للمواد العقارية، فإن كل ولاية من الولايات لديها مجموعة خاصة بها من القوانين التي تم تشريعها لحماية المستثمرين من الممارسات والنشاطات البيع الاحتيالية. 2. قانون حماية الادخار 3. وعادة ما تشترط معظم قوانين الولايات قيام الشركات التي تقدم عروض بشأن الحماية حتى تسجيلها قبل ان تتمكن من ان تباع في ولاية معينة. وما لم يكن هناك اعفاء من الدولة . تسمح القوانين للشركات السماسرة والسماسرة وممثلي المستشارين في مجال الاستثمار.

laws also license brokerage firms, their brokers, and investment adviser representatives.	sociétés de courtage, leurs courtiers et les représentants des conseillère d'investissement.	
---	---	--

Les passages ont été traduits par le procédé de la traduction littérale dans les phrases suivantes : « in addition.....securities laws » l'aspect sémantique et lexique de passage sont rendus correctement et fidèlement sans recours aux étapes de traduction déjà mentionnées. « Le traducteur doit toujours procéder de la façon suivante : chaque fois que la traduction "directe" ou "littérale" conduit à un énoncé équivalent sur les plans linguistiques et stylistiques, il la conservera ; dans le cas contraire, il doit utiliser la traduction "oblique". C'est ce qu'on appelle le principe de littéralité ». (TAJJO, 2014).

L'obstacle majeur s'est posé au niveau de l'expression '*blue sky*' d'où il a fallu plusieurs efforts de réflexion et de créativité afin de le traduire. Après plusieurs tentatives avec d'autres procédés, comme le calque qui est exclu dans cette expression, ou même l'emprunt qui n'aboutit pas à des solutions optimales, car la langue cible ne possède pas les mêmes lois et régulations. Cette expression est traduite par le procédé de l'adaptation comme suit :

Un concept peu connu en Europe, mais qui commence à voir le jour dans les années 90. Le concept en arabe قانون حماية الادخار est aussi acceptable au lecteur arabe, le récepteur assimile que l'expression a pour objectif de protéger l'épargnant contre la fraude et incite à la transparence des valeurs mobilières. En arrivant à ce compromis acceptable ou le traducteur conserve l'élément sémantique et abandonne la composante, l'élément linguistique qui est perdu d'avance.

Nous lançons une opération de comparaison de différents procédés de traduction pour parvenir au compromis acceptable dans la langue cible ; ce compromis en français *Lois de protection de l'épargne* une expression compréhensible pour le récepteur en langue cible. Une loi qui se manifeste par deux principaux objectifs :

- a. Simplifier le système institutionnel de surveillance des marchés de capitaux dans le sens d'un modèle par objectifs.
- b. Renforcer les mécanismes de sanction des infractions à caractère commercial et financier.

4. Résultats :

La intraduisibilité est un phénomène qui date depuis un siècle et qui est le résultat de l'élargissement du concept de traduction. L'impossibilité de traduction est lorsqu'un élément de langue ne trouve pas d'équivalent dans la langue cible. Catford affirme que cette impossibilité est due aux deux dimensions : culturelle et linguistique.

En langue de spécialité spécifiquement économique, qui se manifeste par des expressions figées dans la culture source, rendant la tâche du traducteur difficile due à leur ambiguïté, pas autant linguistique, mais culturelle, le traducteur se trouve perplexe devant ces expressions, de la faite qu'il soit nouveau dans le métier et le sujet dont il traite est spécifique du domaine des fraudes immobilières.

Une recherche documentaire de l'élément intraduisible dans la langue source est essentielle dans le processus de la traduction. Christine Durieux affirme, cette étape est cruciale dans le travail du traducteur pour aboutir à la compréhension, cette dernière sert à deux objectifs : le premier pouvoir effectuer la traduction de l'élément, le deuxième est de constituer un bagage de connaissances pour contribuer à la compréhension d'autres expressions. Une utilisation de dictionnaire et d'encyclopédies sont d'une grande contribution.

Ensuite, une recherche des options possibles de traductions a révélé que le contexte culturel qui a donné naissance à l'expression blue sky est complètement différent des lois économiques dans la culture cible. Cet énoncé est spécifique aux USA, une loi qui poste sur la protection des épargnants contre la fraude. Après la compréhension de l'élément intraduisible, le traducteur se lance dans un travail de négociation qui est un processus qui se déroule en deux phases : la première consiste à cerner la réalité désignée, à identifier le concept sur le plan linguistique et culturel, la deuxième phase est consacrée au choix de la solution traductologique. Comme le volet linguistique ne pose aucune ambiguïté pour le traducteur, reste le volet culturel qui dérange le travail du traducteur, alors, il

négoce plusieurs solutions. Et après plusieurs négociations de différents procédés de traduction, le traducteur parvient à une solution acceptable qui arrange les trois langues :

La traduction par adaptation est le procédé le plus convenable pour l'expression *blue sky* en le traduisant en français par *lois de protection de l'épargne* et en arabe par قانون حماية الادخار .

Donc, l'opération traduisante relève de la négociation. Le traducteur, comme intermédiaire dans la chaîne de communication interlinguistique, recherche un compromis et met en œuvre des stratégies de négociation allant de l'emprunt à l'adaptation.

La présente réflexion est une contribution dans le cadre de la traduction des expressions économiques qui posent des difficultés pour le traducteur, le problème de l'intraduisibilité a été résolu grâce à des solutions optimales et une négociation d'un compromis qui fait satisfaire les deux parties sur le plan linguistique et plus particulièrement sur le plan culturel.

5. Discussion :

Cette étude analytique a permis de mettre en lumière les défis liés à la traduction des passages intraduisibles. Les langues de spécialité consistent un noyau pour les expressions ambiguës. L'expression de lois, dites *blue sky* est opaque. Alors le traducteur envisage des solutions qui arrangent les deux parties. Ce compromis requiert une bonne maîtrise du sujet à traiter et aussi une recherche documentaire méthodique sur le thème concerné, en sollicitant plusieurs sources de documentation qui facilitent la compréhension de la création économique.

Christine Durieux invite le traducteur à effectuer une recherche documentaire bien élaborée avec des sources fiables et scientifiques. Cette initiative est nécessaire lorsque la relation entre le traducteur et l'énoncé à traduire est ambiguë.

Après cette étape, le traducteur passe au processus de négociation de plusieurs solutions traductologiques pour arriver enfin à un compromis convenable dans la langue source. Umberto Eco, d'une autre part, incite le traducteur à négocier plusieurs solutions avant de juger le mot intraduisible. Il constate que le jeu du traducteur dans cette situation consiste à prendre position plus que d'habitude, en proposant des équivalences, des approximations ou des périphrases de son origine

pour tenter de satisfaire le récepteur. Les solutions sont multiples, mais un seul compromis est optimal, c'est la traduction par adaptation, ce procédé convient cet exemple qui couvre les différentes interprétations d'élément culturel intraduisible.

Les théories de traduction ont accordé une attention particulière à la problématique de l'intraduisibilité, plusieurs approches sont apparues, des approches qui nient la possibilité de transférer les mots intraduisibles et d'autres approches qui incitent sur la possibilité de traduire.

Notre contribution s'est distinguée par une approche positive rendant l'opération traduisante possible dans toute culture et système de langue, cette contribution se manifeste par des étapes, commençant d'abord par une recherche documentaire sur l'élément intraduisible en allant, ensuite, jusqu'à la sélection du choix traductionnel selon la situation de communication et le contexte.

Tout élément opaque dans une culture source peut être compréhensible dans la langue cible, le but de toute négociation est de parvenir à un compromis, mais une condition de réussite est exigée pour sauvegarder l'essentiel et abandonner la structure qui est perdue d'avance.

Un travail de négociation en traduction commence par une identification de la dénomination, par la comprendre dans sa langue source en utilisant des méthodes de recherche sur l'expression ou le terme. La méthode de recherche documentaire est le moyen fondamental de tout questionnement ou manque de support qui ralentit la compréhension, puis une recherche d'équivalent en langue cible de différents systèmes de langues et différents concepts. Après avoir cerné le sens de la création langagière, le traducteur passe au choix traductionnel, il explore un large éventail de procédés de traduction et sélectionne le plus adéquat. Ce dernier sert comme un compromis entre deux parties différentes en culture et en utilisation linguistique. Il assure une satisfaction auprès de la langue cible et une solution efficace pour les deux parties. Le défi est relevé et l'obstacle est transformé en possibilité de traduction.

6. Conclusion :

Notre contribution s'est focalisée sur la traduction d'un passage des lois d'investissement aux USA, ou de l'élément *blue sky* est déterminé comme intraduisible. En négociant plusieurs solutions traductionnelles, commençant par une recherche documentaire sur l'expression économique, ensuite, explorer plusieurs procédés de traduction pour arriver au meilleur compromis optimum qui est en fonction de vouloir dire, du contexte et de la situation de communication.

La traduction d'un élément, linguistique et culturel opaque consiste en premier lieu dans l'identification et la dénomination de l'élément puis au choix de la solution de traduction. L'intraduisible peut être traduit selon les compétences et les efforts du traducteur. Une traduction réussie exige une complicité passionnée, une volonté de respecter au mieux le sens profond de l'expression et une attitude à négocier avec justesse la solution qui rejoindra le vouloir dire de l'écrivain.

Le présent développement a porté sur ce qui paraît intraduisible dans le dialogue interculturel, notamment les références culturelles, économiques. Une solution optimale a été choisie qui est en fonction de la relation bilatérale entre le texte et le destinataire de la traduction

5. Références

- Bruno, A, Elleboode, Ch. (2010) , *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, paris, Ellipses .
- Jessua, C, Labrousse, Ch, Vitry, D. (2001) , *Dictionnaire des sciences sociales*, Paris , presses universitaires de France
- Catford, J.C(1965) *A linguistic theory of translation. An essay in applied linguistics*. Oxford, Oxford University Press.
- Rutherford D(2002) *Routledge Dictionary of Economics*, London and Newyork, Routledge.
- Umberto Eco (2007) *Dire presque la même chose : expressions et traduction* Grasset et Fasquelle .
- Umberto Eco(1976) *A theory of semiotics* .London , Indiana University Press.
- Durieux, Christine (2010) . "*Traduire l'intraduisible : négocier un compromis.*" *Meta* 551 ,23 -30.

-
- Durieux, Christine (1990) *.La recherche documentaire en traduction technique : conditions nécessaires et suffisantes."* Meta 354 .669-675.
 - Durieux ,Christine(2000). Traduction littéraire et traduction technique : même démarche ,revue des lettres et de traduction. 13,25
 - Guecioueur Adda (2012) *financial and banking dictionary English /French /Arabic* Alger ,Houma editions .
 - Jeremy Monday(2009), the Routledge companion to translation studies, London, Routledge
 - Collombat, I. (2003). La Stylistique comparée du français et de l'anglais : la théorie au service de la pratique. Meta, 48(3), 421–428. <https://doi.org/10.7202/007602ar>
 - Paul A. Horguelin (1969) *,Les mots « intraduisibles ."* Meta 142.
 - Ruccella Loredana. (2013).*TRADUIRE L'EUPHEMISME " ECONOMIQUE "*. *Revue de sémantique et Pragmatique*, Presses de l'Université d'Orléans, pp.69-82.
 - Hazar Maiche, (2015). *Culture/interculturalité :Quel enjeux dans la compréhension et l'interpration du discours publicitaire* .Revue INTardjama, presse de l'université de Badji Mokhtar, pp.115-125 .
 - TAJJO, M. A. (2014). Transpositions et modulations en traduction. *IN TARDJAMA*, Volume 1, Numéro 1, Pages 284-304.
 - Raquel de Pedro(1999) *the translatability of texts :A historical overview.* Meta 444.
 - <https://www.investor.gov/introduction-investing/investing-basics/glossary/blue-sky-laws>